



L'ŒNOTOUR

Hérault
DE L'HERAULT

CHARTRE D'ENGAGEMENT



Réalisation atelier départemental des moyens graphiques - mai 2020

CONTACT

Hôtel du Département

Mas d'Alco

1977 avenue des Moulins

34087 Montpellier Cedex 04

Chef du service Tourisme

T./ 04 67 67 71 05

E./ tourisme@herault.fr

Site Internet : www.oenotour.herault.fr



PLUS D'INFOS SUR :

herault.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :
[@departmentdelherault](https://www.facebook.com/departmentdelherault)



Charte d'engagement œnotouristique pour caveaux ou maisons des vins

PRÉAMBULE :

L'Hérault, une destination œnotouristique. (CA : 1,5 milliards d'euros)
1^{er} vignoble de la nouvelle Région Occitanie.
2^e département viticole de France (CA : 800 Millions d'euros)

FINALITÉ :

Promouvoir auprès des héraultais et des touristes, les produits du terroir et les activités du territoire. Par là-même, valoriser l'attractivité de l'Hérault.

NOM DE LA STRUCTURE SIGNATAIRE :

Représentée par (nom, prénom) :

En tant que (titre, fonction) :

Nom de la commune :

S'ENGAGE À :

- **Mettre à disposition un espace d'accueil et de dégustation de qualité, reconnu par un label qualité d'accueil, ouvert de Pâques à Toussaint et le samedi /et /ou Dimanche.**
- **Offrir la possibilité d'accueil de groupes (séminaire, réunion,....) sur place ou à proximité, par convention avec une commune ou une autre structure (NOM, adresse, coordonnées).**
- **Proposer une offre de restauration de qualité (labellisée Sud de France ou Qualité Tourisme ou référencée dans un guide gastronomique) qui permette de valoriser les vins du caveau, sur place ou à proximité.**
- **Offrir un hébergement de qualité (labellisé Qualité Sud de France, Gîtes de France, Logis de France....) sur place ou à proximité.**
- **Favoriser la promotion des activités et offres de service sur place ou à proximité :** patrimoine et sites, sports de pleine nature, événements culturels et folkloriques, loisirs autres.

- **Valoriser la découverte du territoire dynamique territoriale** par un accueil de qualité en assurant le relais d'informations touristiques avec les Offices de Tourisme à proximité.
- Participer aux démarches collectives existantes sur le territoire : sensibilisation, formation, mise en réseau en lien avec la structure porteuse « Label Vignobles et Découvertes, avec l'office de tourisme le plus proche.
- Autoriser à céder l'ensemble des droits à l'image, au Département dans le cadre de sa communication de l'Oenotour.

EN CONTREPARTIE

Le Département de l'Hérault entend valoriser le caveau ou le pôle œnotouristique et s'engage à :

- 1- Assurer une promotion, par des actions de communication et de marketing spécifiques, au réseau** des vigneron signataires. Accompagner le réseau des signataires dans le développement de leurs clientèles nationales et internationales.
- 2- Soutenir, dans le cadre réglementaire, les projets de création et de développement des activités œnotouristiques :**
 - aide pour étude paysagère et architecturale auprès du CAUE
 - appel à projets pour aide à l'investissement

LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :

- **Evaluer les actions menées par des indicateurs de suivi.**
- **Prévoir les éventuelles actions correctives en découlant.**
- **Transmettre les données recueillies à la structure en charge de l'évaluation.**

DATE :

SIGNATURE :